Side panel

Antibactérienne Inodore

N° D'HOM. 25551 LOI P.A DOMESTIQUE LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Front Panel

PERMA PROPRE (R) ANTIBACTÉRIENNE LITIÈRE AGGLUTINANTE SUPÉRIEURE COMBAT LES GERMES QUI CAUSENT LES ODEURS (MC)

DOMESTIQUE LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 4 KG

La formule antibactérienne comprend un ingrédient supplémentaire qui aide à combattre, par simple contact, la croissance des germes et des bactéries qui causent les odeurs. Et elle contient des granules de charbon activé Acti-Gard^{MC} qui absorbent les odeurs qui peuvent rester dans le bac à litière.

MODE D'EMPLOI:

- 1. Mettez au moins 5 cm (2 pouces) de Perma Propre[®] dans le bac à litière. Pour un bac de taille ordinaire, il faut environ 6.4 kg (14 livres) pour commencer.
- Enlevez les petites masses et les déchets solides chaque jour. Jetez les déchets avec les ordures ménagères. Ainsi, le reste de la litière restera propre et frais. Ne pas jeter la litière pour chats aux toilettes.
- 3. Vous n'avez qu'à rajouter un peu de Perme Propre[®] selon le besoin pour remplacer la quantité que vous avez enlevée. Normalement, vous n'aurez plus jamais besoin de changer entièrement le contenu du bac à litière.

PRÉCAUTIONS: Les femmes encentes et celles qu allaitent ainsi que les personnes ayant un systéme immunodéprimé devraient notre qu'un parasite parfois présent dans les excréments de chat peut causer la toxoplasmose. Elles doivent être prudentes et consulter un médecin avant de manipuler un bac à litière. Bien se laver les mains après la prepération et le nettoyage du bac à litière. Pour plus de renseignement, consultez votre bureau local de protection de la santé. Pour faciliter la manipulation et pour augmenter la protection, utilisez des doublures pour bac à litière et portez des gants jetables. Tenez le bac à litière loin des endroits où l'on prépare les aliments et lavez-vous toujours les mains. La litière non utilisée ne comporte aucun risque pour la toxoplamose.

AVERTISSEMENT: Nes pas jeter les déchets dans les toilettes ni dans aucun autre système d'eaux usées Nes pas se servir de ce produit comme auxiliaire de traction, car il devient glissant à l'état humide. Tenir loin de la nourriture.

ÉLIMINATION: Jeter le produit utilisé ou non utilisé avec les ordures ménagères.

GARANTIE: 0,012 % BRONOPOL®, N° D'HOM. 25551 LOI P.A

Des questions ou des commentaires? 1-877-487-2624

SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT!

Distribué par : The Clorox Company of Canada 5700 Yonge Street, Suite 1210 Toronto, Ontario M2M 4K2 1-800-822-2910

Produit des É.-U.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.